

DÉPART

Parking du Prieuré

- 1 Prendre le GRP sur quelques mètres puis le laisser à gauche pour continuer le chemin vers Le Hamel. A la route, la prendre sur la gauche puis encore à gauche direction La Guidonnerie (panneau jaune n°2). Continuer sur la petite route de La Guidonnerie tout droit. La route devient un chemin que l'on suit tout droit jusqu'à la D114.
- 2 A la scellée, traverser la D114 pour prendre le chemin en face (panneau jaune n°2). Continuer jusqu'à l'intersection des chemins. Prendre le chemin de droite vers les Bossus (panneau jaune n°2).
- 3 Traverser la D89 et prendre le petit chemin en face et continuer sur celui qui est le plus à droite (panneau jaune). Au bout du chemin, retraverser la D114 et continuer le chemin en face. Prendre le 1^{er} chemin à gauche (panneau jaune). Continuer tout droit (laisser un chemin sur votre droite).
- 4 Prendre à nouveau à gauche et retraverser la D114 et prendre en face la petite route qui va vers les Augers (panneau jaune). A l'intersection continuer sur la gauche (panneau jaune) puis à l'intersection suivante continuer tout droit (laisser un chemin à gauche).
- 5 Continuer le chemin qui longe le Bois de Thiron jusqu'à la route que l'on prend à droite (panneau jaune). Traverser La Grande Gamacherie.
- 6 Prendre à droite le GRP 26 (panneau jaune) et continuer tout droit le GRP jusqu'à l'arrivée du hameau de Thiron. Continuer le chemin jusqu'à la route que l'on prend à droite puis encore à droite (panneau jaune).
- 7 On retrouve la petite route des Augers que l'on reprend à gauche (laisser un chemin à droite avant la route) et traverser la D114.
- 8 Continuer le chemin en face. Prendre le 2^{ème} chemin à droite. (Le 1^{er} chemin étant celui de l'aller).
- 9 A chaque intersection continuer toujours tout droit jusqu'à atteindre la petite route de La Butorne. A l'intersection avec la route de la Justice, prendre à gauche le chemin le plus à droite pour rejoindre le cimetière.
- 10 Passer devant le cimetière, traverser le petit parc pour rejoindre la D89 que l'on traverse au niveau du passage pour piétons. Prendre la rue du Prieuré en face pour regagner le parking du Prieuré.

SUR LES CHEMINS DE BRÉVAL...

”Le randonneur ne laisse derrière lui que l’empreinte de ses semelles.”

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne.
- Se renseigner sur les périodes et jours de chasse.
- Tenir les chiens en laisse.
- Ne rien jeter, emporter ses déchets.
- Ne pas allumer de feu.
- Respecter les propriétés privées.
- Rester sur les chemins.
- Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret.
- Rester prudent lors de franchissement d'axes routiers.
- Observer en tout lieu et toute circonstance le code de la route.

SUR LES CHEMINS DE BRÉVAL

DE BRÉVAL AUX GAMACHERIES

Balisé en jaune : 10,5 km

PARCOURS N°

2



